



## SÉANCE ORDINAIRE

LE MARDI 29 JUIN 2010, à 20 h  
Bureau central, à L'Orignal

### - PROCÈS-VERBAL -

---

#### A - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Le président du Conseil, M. Michel Pilon, ouvre la séance.

#### Présences :

#### CONSEILLÈRES, CONSEILLERS SCOLAIRES

- M. Michel Pilon, président
- M<sup>me</sup> Georgette Sauvé, vice-présidente
- M. Roger Chartrand
- M. André-Paul Lalonde
- M. Martial Levac
- M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard
- M. Roger T. Villeneuve

#### ÉLÈVES-CONSEILLERS

- M. Christofer Hébert
- M. Jean-Philippe Vinette

#### MEMBRES DU PERSONNEL

- M<sup>me</sup> Céline Cadieux, directrice de l'éducation et secrétaire
- M. François Bertrand, surintendant des affaires et trésorier
- M<sup>me</sup> France D. Lamarche, surintendante de l'éducation
- M. Alain Martel, surintendant de l'éducation
- M. François Turpin, surintendant de l'éducation
- M<sup>me</sup> Johanne Côté, attachée de direction

#### PROCÈS-VERBALISTE

- M<sup>me</sup> Sylvie Lamarche, secrétaire de séance

#### Absence autorisée :

- M. Jean Lemay, conseiller scolaire

---

---

**Auditoire** : M. Sylvain Charlebois, directeur, Service des finances et de la paie

**B - PRIÈRE**

Le président du Conseil demande à Christofer Hébert, élève-conseiller, de réciter une prière avant le début de la rencontre.

**C - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES AUTORISÉES**

Le président mentionne que l'absence du conseiller scolaire Jean Lemay est due au décès de sa mère survenu la fin de semaine précédente et donne les détails concernant les funérailles.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5867 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que l'ordre du jour soit approuvé, tel que présenté. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5868 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que l'absence motivée du conseiller scolaire Jean Lemay, soit autorisée. »

Adoptée

**D - QUESTIONS DES CONTRIBUABLES ET DÉLÉGATIONS - Aucune**

**E - RAPPORTS**

**(1) Président du Conseil**

Le président mentionne que cette rencontre du Conseil est la dernière réunion officielle des élèves-conseillers. Il les remercie pour leur excellente collaboration et leur participation aux réunions du Conseil, au cours de la dernière année scolaire. Il leur souhaite bonne chance dans leurs études postsecondaires et leurs projets futurs, et termine en faisant lecture d'une lettre d'appréciation, de la part du Conseil.

**(1) Président du Conseil - (suite)**

Les élèves-conseillers remercient les membres du Conseil pour l'accueil qu'ils ont reçu et le respect démontré à leur endroit, tout au long de leur mandat. Ils soulignent que l'expérience enrichissante qu'ils ont vécue en tant qu'élève-conseiller est un précieux bagage, qui leur sera des plus profitables.

**(2) Directrice de l'éducation et secrétaire**

Dans le cadre de la chronique « Célébrons nos succès », la directrice de l'éducation félicite Daniel O'Neil et Georges-Antoine Assi, de l'École secondaire catholique La Citadelle de Cornwall, qui se sont démarqués lors du Concours de mathématiques *FERMAT*.

La directrice de l'éducation mentionne ensuite que le 10 mai dernier, six écoles de la région participaient au tournoi de badminton des écoles intermédiaires de Stormont, Dundas & Glengarry et que les élèves de l'École intermédiaire catholique La Citadelle ont remporté la majorité des médailles de première et deuxième places disponibles.

La directrice de l'éducation souligne ensuite qu'Éric Labranche, élève de 10<sup>e</sup> année de l'École secondaire catholique L'Escale de Rockland, a été couronné grand gagnant du *Concours de vidéos 2010* de la *CSPAAT*, à l'intention des élèves.

**(3) Élèves-conseillers**

L'élève-conseiller Christofer Hébert annonce aux membres du Conseil qu'il sera candidat au poste de conseiller scolaire au moment des prochaines élections, qui auront lieu en octobre 2010.

L'élève-conseiller Vinette informe ensuite les membres de différentes activités qui se sont déroulées dans certaines écoles secondaires, depuis la dernière réunion du Conseil.

**F - DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS - Aucune**

**G - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**  
**(1) Séance ordinaire, 25 mai 2010**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5869 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 25 mai 2010 soit approuvé, tel que présenté. »

Adoptée

**(2) Séance extraordinaire, 8 juin 2010**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5870 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M. Martial Levac

« Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mardi 8 juin 2010 soit approuvé, tel que présenté. »

Adoptée

**H - QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX - Aucune**

**I - RAPPORTS DES COMITÉS**  
**(1) C.C.E.D., 20 mai 2010**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5871 :**

Proposé par : M. Roger T. Villeneuve  
Appuyé par : M. Martial Levac

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive et approuve le compte rendu de la réunion du *Comité consultatif pour l'enfance en difficulté*, tenue le mardi 20 mai 2010, tel que présenté. »

Adoptée

**(2) Comité plénier, 8 juin 2010**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5872 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M. André-Paul Lalonde

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le compte rendu de la réunion en comité plénier, tenue le mardi 8 juin 2010, tel que présenté. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5873 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport verbal de la directrice de l'éducation et secrétaire, portant sur le *Plan d'éducation de l'enfance en difficulté*. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5874 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport SEL-01-2010, de la surintendante de l'éducation France Lamarche, portant sur *L'école en action, 2010-2011*. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5875 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport de cheminement 2009-2010:SA9 du surintendant des affaires et trésorier, François Bertrand, portant sur la mise en oeuvre de la nouvelle *Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations*. »

Adoptée

**(2) Comité plénier, 8 juin 2010 - (suite)**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5876 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport verbal du surintendant des affaires et trésorier, François Bertrand, portant sur le *Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE)*. »

Adoptée

**(3) Comité ponctuel pour étudier les lignes de conduite et les règlements administratifs, 15 juin 2010**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5877 :**

Proposé par : M. André-Paul Lalonde  
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le compte rendu de la réunion du *Comité ponctuel pour étudier les lignes de conduite et les règlements administratifs* du 15 juin 2010, tel que présenté. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5878 :**

Proposé par : M. Roger T. Villeneuve  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve la ligne de conduite N° 202 - *Remboursement de dépenses aux conseillères et conseillers scolaires*, telle que révisée et en approuve l'application rétroactivement au 1<sup>er</sup> décembre 2009. »

Adoptée

Un membre souligne que le Conseil devrait peut-être réviser le taux de remboursement du kilométrage, afin de tenir compte de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Le président rappelle que lors d'une réunion précédente, un autre conseiller a demandé qu'une comparaison soit faite à l'échelle de la province, à ce sujet.

Un autre membre ajoute qu'une mise à niveau des montants alloués pour les repas serait peut-être également nécessaire.

---

---

**(3) Comité ponctuel pour étudier les lignes de conduite et les règlements administratifs, 15 juin 2010 - (suite)**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5879 :**

Proposé par : M. Martial Levac  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive en première lecture la ligne de conduite *Code de conduite du Conseil à l'intention des membres de la communauté scolaire*, telle que présentée. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5880 :**

Proposé par : M. Martial Levac  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien mandate l'administration à entamer une consultation portant sur l'ébauche de la ligne de conduite *Code de conduite du Conseil à l'intention des membres de la communauté scolaire*, auprès des directions d'école, des différents syndicats et associations, de même qu'auprès des conseils d'école, pour rétroactions. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5881 :**

Proposé par : M. Martial Levac  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le règlement administratif *Code de conduite du Conseil à l'intention des membres de la communauté scolaire*, tel que présenté. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5882 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive en première lecture l'ébauche de la ligne de conduite *Le comportement positif, les mesures disciplinaires et la sécurité des élèves*, telle que présentée. »

Adoptée

**(3) Comité ponctuel pour étudier les lignes de conduite et les règlements administratifs, 15 juin 2010 - (suite)**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5883 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien mandate l'administration à entamer une consultation portant sur l'ébauche de la ligne de conduite *Le comportement positif, les mesures disciplinaires et la sécurité des élèves*, auprès des directions d'école, des différents syndicats et associations, de même qu'auprès des conseils d'école, pour rétroactions. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5884 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le règlement administratif *Le comportement positif, les mesures disciplinaires et la sécurité des élèves*, tel que présenté. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5885 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien abroge le titre du règlement administratif N° 313-R1 - *Suspension et renvoi des élèves* et le remplace par *Le comportement positif, les mesures disciplinaires et la sécurité des élèves*. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5886 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien abroge le règlement administratif N° 315-R1 - *Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves*. »

Adoptée

**(3) Comité ponctuel pour étudier les lignes de conduite et les règlements administratifs, 15 juin 2010 - (suite)**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5887 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le règlement administratif *Prévention de l'intimidation et intervention*, tel que présenté. »

Adoptée

**RÉSOLUTION N° 10-06-5888 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien abroge le règlement administratif N° 315-R3 - *Prévention de l'intimidation et intervention*. »

Adoptée

**J - AFFAIRES TRAITANT DE FRANCOPHONIE ET DE CATHOLICITÉ**

La directrice de l'éducation souligne que le Conseil a reçu des lettres de remerciements, dont l'une de Mgr Prendergast et deux autres de curés, concernant le souper partagé avec les membres du clergé de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott et Russell.

**(1) Des livres pour Haïti**

La directrice de l'éducation et secrétaire rappelle le terrible séisme qui a secoué Haïti, le 12 janvier dernier, faisant des milliers de morts et détruisant de très nombreux bâtiments. Elle explique qu'afin de venir en aide à ce peuple éprouvé, l'AEFO lançait une collecte de livres et de manuels scolaires à l'intention du Collège Eben-Ezer, une école de 1 500 élèves regroupant les paliers élémentaire et secondaire. Elle mentionne que le CSDCEO a décidé de participer à cette collecte et que ce sont plus de 529 boîtes de livres, provenant des écoles et du bureau central du CSDCEO, qui ont été acheminées à ce Collège.

**(2) Les élèves marchent pour la vie**

La directrice de l'éducation mentionne qu'environ deux cents élèves du Pavillon intermédiaire de l'École secondaire catholique régionale de Hawkesbury ont participé à un mini relais dans les rues de Hawkesbury, afin d'amasser des fonds pour lutter contre le cancer. Elle précise que ce sont plus de 9 500 \$ qui ont été versés par le Pavillon, lors du *Relais pour la vie*.

**(3) Le CSDCEO contribue au succès du téléthon de CHEO**

La directrice de l'éducation souligne que depuis maintenant dix ans, dans le cadre du projet *Le Puits de l'espoir*, le CSDCEO remet, lors du téléthon du *Centre hospitalier pour enfant de l'est de l'Ontario*, un chèque représentant les sous amassés tout au long de l'année scolaire. Elle ajoute que cette année, c'est un chèque de plus de 7 700 \$ qui a été remis à CHEO, au nom des écoles du CSDCEO.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5889 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport verbal de la directrice de l'éducation et secrétaire portant sur les affaires traitant de francophonie et de catholicité. »

Adoptée

**K - ÉTUDES DES RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION**

**(1) Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) des écoles secondaires de l'Ontario 2010**

Le surintendant de l'éducation François Turpin présente son rapport joint à l'ordre du jour, informant ainsi les membres du Conseil des résultats obtenus par les élèves du Conseil à la suite de l'administration du TPCL, en avril 2010.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5890 :**

Proposé par : M. Martial Levac

Appuyé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport SET-04-2010, du surintendant de l'éducation François Turpin, portant sur le *test provincial de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario, avril 2010*. »

Adoptée

**(2) Délégation de pouvoirs pour l'été 2010**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5891 :**

Attendu que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien ne siège habituellement pas durant les mois de juillet et d'août; et

Attendu que des embauches ou des nominations à des postes de direction ou de direction adjointe pourraient survenir au cours de l'été 2010.

Il est donc :

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien autorise la directrice de l'éducation et secrétaire, en consultation avec le président et les membres du conseil exécutif, à procéder à l'embauche ou à la nomination de personnes dans des postes de responsabilité, pour assurer la saine gestion du Conseil, durant les mois de juillet et août 2010 et qu'un rapport soit déposé lors de la première réunion du comité plénier du Conseil, au mois de septembre 2010. »

Adoptée

**(3) Élections scolaires de 2010**

Le surintendant des affaires et trésorier présente son rapport joint à l'ordre du jour, traitant de la mise sur pied d'un *Comité de vérification de conformité*, en prévision des élections scolaires d'octobre 2010.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5892 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve la création du *Comité de vérification de conformité*, selon l'orientation proposée dans le rapport de recommandation 2009-2010:SA17 du surintendant des affaires et trésorier. »

Adoptée

**(4) Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE)**

Le surintendant des affaires et trésorier présente son rapport joint à l'ordre du jour, qui traite des frais du programme de la journée prolongée, dans le cadre du *Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE)*.

Il répond ensuite aux questions des membres.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5893 :**

Proposé par : M. Roger Chartrand  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien confirme que les frais du programme de la journée prolongée dans le cadre du *Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE)*, pour l'année 2010-2011, soient ceux établis par les fournisseurs de service, tel que présenté dans le rapport de recommandation 2009-2010:SA16 du surintendant des affaires et trésorier. »

Adoptée

**(5) Ratification des comptes et factures**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5894 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien ratifie le paiement des comptes au montant de 1 631 781,12 \$ et les transactions bancaires au montant de 11 690 335,25 \$ pour un total de 13 322 116,37 \$ pour le mois de mai 2010, tel que présenté. »

Adoptée

**(6) Délibérations budgétaires**

À l'aide d'un support technique, le surintendant des affaires et trésorier débute la quatrième d'une série de présentations concernant l'élaboration du budget pour l'année scolaire 2010-2011.

La présentation traite principalement des fournitures et services, du mobilier et de l'équipement, de la portion du budget consacrée aux services contractuels, de même que des dépenses et des revenus. Il présente également un tableau comparatif du fonds de fonctionnement, du fonds de capital et des emprunts du Conseil.

**(6) Délibérations budgétaires - (suite)**

En terminant, le surintendant des affaires et trésorier récapitule et énumère les éléments importants du budget de 2010-2011. Il précise qu'avec cette présentation, 90 % du budget est couvert. Il ajoute que le budget total final sera présenté au moment de la séance ordinaire du mois d'août 2010.

Le surintendant des affaires et trésorier profite de la présence du directeur du Service des finances et de la paie pour le remercier, lui et son équipe, pour le travail accompli dans l'élaboration du budget 2010-2011.

Il répond ensuite aux questions d'éclaircissement de la part des membres.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5895 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive les présentations budgétaires telles que présentées prévoyant un budget total de fonctionnement de 148 921 044 \$, pour l'année scolaire 2010-2011. »

Adoptée

**L - AFFAIRES COURANTES**

**(1) AFOCSC**

Le président présente aux membres un tableau explicatif des coûts opérationnels de l'AFOCSC, où sont indiqués les revenus additionnels que générerait une augmentation par élève de l'ordre de 0,64 \$.

**RÉSOLUTION N° 10-06-5896 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé

Appuyé par : M. Martial Levac

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve la proposition d'augmentation de la cotisation à l'AFOCSC de l'ordre de 0,64 \$ par élève, à compter de l'année scolaire 2011-2012. »

Adoptée

**M - AVIS DE PROPOSITIONS - Aucun**

**N - RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Un membre souligne la qualité du symposium *Conseil inclusif, école inclusive* auquel elle a assisté et qui avait lieu à Toronto. Elle mentionne avoir apprécié au plus haut point les ateliers qui y étaient offerts.

**O - PÉRIODE DE QUESTIONS (membres du Conseil) - Aucune**

**P - RENSEIGNEMENTS ET COMMUNICATIONS**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5897 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger Chartrand

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive les pièces présentées sous la rubrique des renseignements et communications qui suivent :

1. MÉO
  - 1.1 Communiqué - aucun
2. Du Conseil scolaire
  - 2.1 Communiqué - aucun
3. Du Cabinet du Premier ministre - communiqué
  - a) *Un plus grand nombre d'enfants ontariens inscrits au programme à temps plein de maternelle et de jardin d'enfants*
4. Autres
  - 4.1 Calendrier des réunions
  - 4.2 De la *FNCSF*
    - a) Candidatures pour le prix Jean-Robert-Gauthier
    - b) Programme du 20<sup>e</sup> congrès annuel, les 28, 29 et 30 octobre 2010
  - 4.3 Sommaire des soumissions reçues
    - a) Remplacement de fenêtres, plafonds et éclairage à l'É.É.C. Notre-Dame, Cornwall
    - b) Réfection du système pluvial à l'É.S.C. Embrun
  - 4.4 Du *Campus d'Alfred de l'Université de Guelph* - Lettre de remerciements pour la bourse de mérite. »

Adoptée

**Q - RENSEIGNEMENTS ET COMMUNICATIONS EN CIRCULATION - Aucun ajout**

---

---

**R - SÉANCE À HUIS CLOS**

*Discussion de la séance à huis clos : pages 129 à 140.*

**RÉSOLUTION N° 10-06-5898 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que la séance se poursuive à huis clos, à compter de 22 h 10. »

Adoptée

**S - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5903 :**

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M<sup>me</sup> Sergine Rachel Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien entérine les résolutions suivantes adoptées à huis clos et qui se lisent comme suit :

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien renouvelle le mandat de France D. Lamarche, à titre d'agente de supervision, pour une période de trois ans, renouvelable, soit du 1<sup>er</sup> août 2010 au 31 juillet 2013. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le Rapport sur le personnel RH-2010-06. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le rapport SEAM-17-09, portant sur la nomination de candidatures dans le cadre du *Plan de relève à la direction d'une école* et à des nominations à des postes de responsabilité, tel que présenté. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve l'inscription des personnes suivantes à la liste d'admissibilité pour un poste éventuel à la direction adjointe d'une école, dans le cadre du *Plan de relève à la direction d'une école* :

Lori J. Fraser, Carl Gagnon et Anne Simard. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve la nomination intérimaire, statut permanent, de Lori J. Fraser à un poste à la direction adjointe d'une école, selon les *Conditions de travail du personnel à la direction et à la direction adjointe du CSDCEO* présentement en vigueur et ce, à compter de l'année scolaire 2010-2011. »;

---

---

**S - RAPPORT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS - (suite)**

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve la nomination intérimaire, statut permanent, d'Anne Simard à un poste à la direction adjointe d'une école, selon les *Conditions de travail du personnel à la direction et à la direction adjointe du CSDCEO* présentement en vigueur et ce, à compter de l'année scolaire 2010-2011. »;

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve le prêt de service de Michel Boyer au Consortium de transport scolaire de l'Est, jusqu'au 30 juin 2012, tel que présenté dans le rapport de recommandation 2009-2010:SA15 du surintendant des affaires et trésorier. »; et

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien approuve la création d'un poste de chef d'approvisionnement et permette à l'administration d'amorcer le processus d'embauche pour une entrée en fonction en septembre 2010, tel que présenté dans le rapport de recommandation 2009-2010:SA15 du surintendant des affaires et trésorier. ».

**T - PROGRAMME D'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ENFANTS (PAJE)**

**RÉSOLUTION N° 10-06-5904 :**

Attendu que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) a toujours cru dans l'importance d'un programme d'apprentissage à plein temps pour les enfants de quatre et cinq ans, pour l'impact positif sur la francisation, le rendement scolaire et la vitalité de ses écoles;

Attendu que le CSDCEO est en accord avec le concept d'offrir un *Programme d'apprentissage pour les jeunes enfants* (PAJE), puisqu'il le fait depuis plus de dix ans;

Attendu que le CSDCEO gère le programme de la petite enfance depuis plus de 10 ans en partenariat avec les municipalités et les fournisseurs;

Attendu que le CSDCEO reconnaît l'importance des partenariats pour la vitalité de la communauté de langue française de Prescott-Russell, Stormont, Dundas et Glengarry;

Attendu que le Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) vient de nous faire part de la *Ligne directrice sur les partenariats pour le partage des installations* qui prévoit que les conseils scolaires doivent élaborer des lignes de conduite pour favoriser les partenariats communautaires;

---

---

**T - PROGRAMME D'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ENFANTS (PAJE) -  
(suite)**

- Attendu que dès l'annonce du PAJE en octobre 2009, le MÉO a indiqué clairement qu'il y aurait une flexibilité pour la mise en oeuvre de ce programme;
- Attendu que le 30 novembre 2009, lorsque le CSDCEO a présenté sa planification pour la sélection des écoles de la phase 1 du PAJE, le CSDCEO avait clairement indiqué son engagement à poursuivre avec ses fournisseurs de service;
- Attendu que le CSDCEO a soulevé des inquiétudes à plusieurs reprises face aux exigences de la mise en oeuvre du PAJE auprès de la Ministre de l'Éducation, du député provincial, M. Jean-Marc Lalonde, du sous-ministre adjoint de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants, M. Jim Grieve, et du Bureau régional du MÉO de l'Est de l'Ontario;
- Attendu que le CSDCEO est soucieux de respecter l'engagement qu'il a pris avec ses fournisseurs de service, car le Conseil scolaire reconnaît la qualité de ces services offerts depuis longue date;
- Attendu que le CSDCEO reconnaît l'importance du rôle de ces fournisseurs auprès de la communauté francophone, étant des organismes offrant plusieurs services essentiels auprès de la jeunesse francophone;
- Attendu qu' à la suite d'une communication téléphonique tenue le 21 juin 2010, avec M. Jim Grieve, sous-ministre adjoint de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants, et M. Raymond Théberge, sous-ministre adjoint de la Division de l'apprentissage en langue française, l'administration du CSDCEO avait obtenu l'assentiment de M. Grieve, à l'effet que le MÉO appuierait le CSDCEO au cours de l'année scolaire 2010-2011, dans ses démarches transitoires vers une mise en oeuvre complète du PAJE, volet scolaire, à compter de septembre 2011;
- Attendu que le CSDCEO juge important de souligner que toutes les exigences du PAJE, volet scolaire, avaient été rencontrées, à l'exception de la question des conditions d'emploi des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance;
- Attendu que lors d'un entretien téléphonique du 29 juin 2010, le MÉO, par l'entremise de M. Jim Grieve, sous-ministre adjoint de la Division de l'apprentissage des jeunes enfants, a informé la directrice de l'éducation et secrétaire du CSDCEO que le Conseil scolaire devait mettre fin aux ententes qu'il a avec ses fournisseurs de service et procéder à l'embauche d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance;

---

---

**T - PROGRAMME D'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ENFANTS (PAJE) -  
(suite)**

Attendu que le 29 juin 2010, le sous-ministre de l'éducation M. Kevin Costante, a annoncé la mise sur pied du « Groupe de travail sur l'apprentissage des jeunes enfants à temps plein - affaires francophones », afin de trouver des solutions aux défis de la mise en oeuvre du PAJE dans les conseils scolaires de langue française en Ontario;

Attendu que le CSDCEO, dans le cadre de sa séance ordinaire du 29 juin 2010, a été saisi du fait que malgré la flexibilité annoncée par le MEO, il devait maintenant se conformer à la mise en oeuvre complète du PAJE, volet scolaire; et

Attendu qu'avec le contexte actuel dans lequel évolue la mise en oeuvre du PAJE, volet scolaire, le CSDCEO juge important de reporter à septembre 2011, la mise en oeuvre complète de PAJE, afin d'assurer le succès du programme.

Il est donc :

Proposé par : M<sup>me</sup> Georgette Sauvé  
Appuyé par : M. Roger T. Villeneuve

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien poursuive son programme de la petite enfance avec des services contractuels pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance par l'entremise de fournisseurs, pour l'année scolaire 2010-2011, dans les écoles catholiques de langue française suivantes : ÉÉC Sacré-Coeur de Bourget, ÉÉC Saint-Grégoire de Vankleek Hill, ÉÉC Saint-Isidore de Saint-Isidore et ÉÉC de l'Ange-Gardien de North Lancaster. »

Adoptée à l'unanimité

**U - LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, à compter de 22 h 35.

---

M. Michel Pilon, président

---

M<sup>me</sup> Céline Cadieux, secrétaire